

Favoriser la bientraitance

« La bientraitance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'usager en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance »*.

*Recommandations de bonnes pratiques professionnelles, ANESM.

Objectifs

- Définir et repérer les situations susceptibles de générer de la maltraitance
- Définir le concept de bientraitance et ses principes fondamentaux
- Appréhender les attitudes personnelles et les processus institutionnels générateurs de non-respect de la bientraitance
- Acquérir une méthodologie pour mettre en œuvre le concept de bientraitance dans sa pratique professionnelle
- Identifier les critères de qualité des pratiques au regard des qualifications et des niveaux de responsabilité des différents professionnels

Contenus

- Contexte législatif et réglementaire en matière de prévention de la maltraitance
- Les conceptions relatives à la prévention et à l'absence de maltraitance ainsi que celles relatives à la bientraitance : quelles distinctions ?
- Les recommandations de bonnes pratiques en matière de promotion de la bientraitance
- Les différents niveaux de mise en œuvre des pratiques bientraitantes et leurs évaluations :
 - Niveau institutionnel (projet institutionnel, évaluation de la qualité...)
 - Niveau de la relation professionnel/usager (projet d'accompagnement, référence, l'usager co-auteur de son parcours...)
 - Niveau du travail d'équipe (secret partagé, communication et articulation entre professionnels...)
 - Niveaux des pratiques partenariales (place des familles, ouverture sur l'extérieur...)

Modalités pédagogiques

- Présentiel et/ou distanciel
- Apports théoriques et réglementaires
- Échanges sur la pratique quotidienne des professionnels à partir des expériences vécues et identification des bonnes pratiques
- Apports d'outils méthodologiques d'évaluation des risques de maltraitance

Modalités d'évaluation

Des mises en situation sont proposées afin d'évaluer si les objectifs sont atteints

Public/Pré-requis

Tout professionnel des secteurs social, médico-social et sanitaire

Durée

14h (soit 2 jours)

Coût

390 € nets de taxe / Stagiaire

Intervenants

Consultant expert

Dates et lieu

Hérouville Saint-Clair (14)

Session 2022 : 17 et 18 novembre

Contact

Chloë BEAUMONT

Tél. 02 31 54 42 54

cbeaumont@irtsnormandiecaen.fr



Individuel



Intra-institutionnel